

# Libération

## Plus de 90% des échanges commerciaux africains transitent par le transport maritime

### Rencontre en marge des travaux du Forum Crans Montana



Plus de 90% des échanges commerciaux sur le continent africain transitent par le transport maritime, a souligné, dimanche, l'ancien secrétaire général de l'Union des Conseils des chargeurs africains, Serigne Thiam Diop.

Intervenant lors d'une rencontre sous le thème "Transport maritime et corridors de transport", organisée à l'initiative du Club des Ports à bord du navire de croisière Rhapsody qui abrite la deuxième partie des travaux du Forum Crans Montana, M. Diop a indiqué que les ports permettent aux pays sans littoral de développer les échanges commerciaux par l'amélioration des conditions de traitement des flux, précisant que ces plateformes ont pour fonction de sécuriser, de rationaliser et de rentabiliser le système d'approvisionnement et des exportations, rapporte la MAP.

Une analyse des flux commerciaux en Afrique montre que leur faible niveau est essentiellement dû au manque d'infrastructures de transport qui constitue un obstacle au désenclavement et au développement du commerce international, a-t-il poursuivi, déplorant la médiocrité des infrastructures routières, représentant 40% des coûts de transport dans les pays côtiers et 60% pour les pays sans littoral.

L'Afrique compte 15 pays sans littoral, dont le Botswana, Burkina Faso, Burundi, Ethiopie, Lesotho, Malawi, Mali, a-t-il précisé, soulignant que l'absence d'un contact direct avec la mer, l'éloignement et l'isolement par rapport aux marchés mondiaux et surtout l'insuffisance d'infrastructures modernes entravent lourdement le développement socio-économique de ces pays.

M. Diop a, dans ce sens, insisté sur la nécessité d'améliorer les équipements du transport maritime, tout en mettant en œuvre l'article 21 de la Charte africaine des transports maritimes

adoptée à Durban, le 16 octobre 2009, notamment la disposition relative à la construction, la réhabilitation et la modernisation des infrastructures, de l'équipement et des services de transport, et l'article 22 de la même charte stipulant le développement et l'acquisition de matériels et d'équipements portuaires modernes.

Dans ce cadre, il a évoqué trois problèmes majeurs pouvant entraver la fluidité des mouvements sur les corridors, à savoir la qualité des performances des ports (navires, marchandises), la qualité des infrastructures portuaires et les délais d'acheminement des marchandises, appelant au renforcement de la capacité, à la promotion de bonnes pratiques, à l'efficacité des ports de transit et à l'évaluation de l'implication du secteur privé dans l'investissement pour l'acquisition de nouveaux équipements au niveau des ports. Il a également mis l'accent sur l'importance du développement du secteur maritime local de chaque pays et le soutien des initiatives privées à travers des partenariats inter-africains.

Pour sa part, la présidente fondatrice de la branche marocaine de l'association internationale des femmes œuvrant dans le transport maritime et de commerce (WISTA), Asmaa Benslimane, a indiqué que ce réseau est dédié aux femmes cadres exerçant dans le secteur maritime, portuaire et assimilés (logistique, transport, pêche), ayant pour mission principale de favoriser le développement professionnel des femmes, par l'échange et le partage d'idées et la promotion du "Networking".

Dans ce cadre, Mme Benslimane a évoqué le rôle des femmes dans le développement des métiers liés à la mer au Maroc, mettant en exergue le leadership féminin portuaire et maritime et la promotion de la mixité des filières de formation et des métiers de la mer à l'égard des femmes.

Par ailleurs, elle a mis l'accent sur la stratégie maritime africaine intégrée à l'horizon 2050 qui mise sur l'économie bleue pour le développement de plusieurs aspects en relation avec la gestion des eaux et des océans.

De même, elle a fait savoir que 38 des 54 pays africains sont des Etats côtiers, précisant que plusieurs corridors commerciaux des plus stratégiques sont situés en Afrique, permettant de renforcer le poids géopolitique du continent.

De son côté, la secrétaire générale de l'association de gestion des ports de l'Afrique de l'Est et Australe, Nozipho Mdawe, a indiqué que l'objectif de ce colloque est de débattre des moyens de renforcer le commerce via les ports entre l'Afrique et le monde, notamment entre les pays africains, soulignant que les pays enclavés ont besoin des moyens de transport modernes et de services portuaires performants.

Mme Mdawe a, en ce sens, exprimé sa volonté de voir le Maroc et les pays africains développer leur commerce et ouvrir de nouvelles perspectives dans le cadre de la coopération Sud-Sud en matière du transport maritime, vu le positionnement du Maroc en tant que hub logistique.

Elle a ainsi souligné l'importance de réduire le coût logistique du transport des marchandises entre les pays africains et de conclure des conventions de libre-échange pour réduire les obstacles douaniers, accélérer le contrôle, simplifier les procédures et promouvoir le développement du réseau routier.

Par ailleurs, la 29e session du Forum Crans Montana a donné lieu à de nombreux échanges entre hauts responsables gouvernementaux, représentants du monde des affaires et de la

société civile, portant notamment sur "La sécurité alimentaire et l'agriculture durable", "L'économie des océans et le secteur halieutique", "Les énergies renouvelables et la révolution verte africaine" et "L'Afrique, terminal majeur de la route de la soie". "La coopération régionale en matière de santé publique" ainsi que "La gestion urbaine globale, nouveau défi de l'Afrique" ont également été au menu de cette grand-messe organisée pour la 4e fois consécutive à Dakhla.